



CROCODILE

Lettre aux Parlements d'Europe - Fondée par Altiero Spinelli • Letter to the Parliaments of Europe - Founded by Altiero Spinelli

Approfondissement d'abord
Deepening First
Jean-Louis Boutanges, MEP p. 3

The Federalists and the after-Maastricht
Les fédéralistes et l'après-Maastricht p. 7

A-t-on oublié les citoyens ?
Have we forgotten the Citizens ?
Renzo Imbeni, MEP p. 10

To the Partisans of a Federal Europe
Aux partisans de l'Europe fédérale p. 15

« Tous parlent de l'Europe... »

L'après-Maastricht a commencé bien avant l'entrée en vigueur du traité: il est désormais évident que les véritables difficultés ne concernent pas le calendrier ou les critères pour achever l'Union monétaire, mais le nouveau pacte qui devra réunir les pays et les peuples d'Europe à la veille du 21^{ème} siècle. Ni les forces politiques et les gouvernements nationaux, ni la Commission européenne ont été jusqu'à maintenant en mesure d'offrir à l'opinion publique un modèle de société européenne capable de rassembler un large consensus et de mobiliser les citoyens.

Pour sa part, le PE s'apprête à terminer la troisième législature, en étant presque paralysé par les contrastes entre les groupes politiques (et les délégations nationales au sein de chaque groupe), ce qui laisse entrevoir l'adoption - malheureusement tardive - d'un projet de « bases constitutionnelles » de l'Union européenne, sans âme et sans un réel consensus majoritaire. Le PE représente ainsi l'image d'une société européenne acculée dans ses propres limites.

Pourtant, le temps presse puisque tout le monde sait que la Communauté ne pourra pas attendre 1996 pour établir les règles et les principes constitutionnels appelés à gouverner une Union rassemblant jusqu'à vingt-huit pays de la nouvelle Europe (les Douze, les Sept de l'AELE, Malte et Chypre, les Six de l'Europe Centrale, la Turquie),

« Everyone is speaking of Europe... »

Post-Maastricht has started well before its entry into force: it is now evident that the real difficulties are not a question of time-tabling or of the criteria for achieving Monetary Union but the new deal which will be necessary to unify the countries and the peoples of Europe on the eve of the 21st century. None of the national political forces nor national governments nor the European Commission have hitherto been able to offer public opinion a model of European society capable of finding a broad consensus and of mobilising citizens.

For its part the European Parliament is about to finish its third legislature and is in a state of near paralysis because of the conflicts between the political groups (and the national delegations within each group) the result of which is but a hint of the unfortunately tardy adoption of draft « constitutional bases » for European Union without a soul and without a real majority consensus. The EP reflects therefore the image of a European society retreating to within its own limits.

But time is short because everybody knows that the Community will not be able to wait until 1996 to determine the principles and the constitutional rules required to govern a union comprising up to 28 countries of the new Europe (the Twelve, the EFTA seven, Malta and Cyprus, the six from Central



cinq-cent millions d'habitants et vingt-trois langues « d'Etat ».

Le temps presse puisque cette Union devra être le pilier d'un nouvel ordre européen rassemblant les pays de l'ex-Yougoslavie, de l'ex-URSS et - pourquoi pas ? - le marché commun israëlo-palestinien qui pourrait surgir de la paix du 13 septembre.

Le temps presse puisque d'ici huit mois trois-cent millions de citoyens de la CE seront appelés à renouveler le Parlement Européen.

Le contenu, la procédure et le calendrier de l'après-Maastricht seront inévitablement au centre de la campagne électorale européenne. Jacques Delors a lancé un appel aux « partisans d'une Europe politique et fédérale », en leur demandant d'engager « la lutte, ensemble si possible » : un appel immédiatement rejeté par le président du groupe socialiste, Jean-Pierre Cot qui oppose à « l'union sacrée » de Jacques Delors le rassemblement des forces social-démocrates. « Tous parlent d'Europe, mais le progrès passe par nous », c'est celle-ci la conclusion du manifeste du Parti des Socialistes Européens.

Un autre drapeau a été hissé à Bad Homburg, le 24 septembre, par les partisans de la vieille Europe des patries qui se rassemblent autour du premier projet de l'après-Maastricht, inspiré par le groupe pro-thatcherien de l'European Policy Forum. Caché derrière le nom de « european constitutional settlement », ils proposent un puzzle institutionnel « gouverné » par le Conseil européen, par un Conseil des ministres « aidé » par trois administrations (la Commission, le Co.Re.Per., le secrétariat du Conseil), par un Parlement bicaméral (Chambre élue par les parlements nationaux et chambre élue directement) et par une autorité compétente en matière de concurrence. Pour le groupe de Bad Homburg, la constitution devra empêcher notamment les abus de l'Union en matière sociale, monétaire et de défense. Ce système devrait ainsi permettre l'élargissement de la Communauté à seize nouveaux pays européens.

Les citoyens européens ont le droit d'être informés par les forces politiques pas seulement sur leurs promesses en matière de politique de l'emploi, de sauvegarde de l'environnement ou de croissance économique, mais aussi et en priorité sur leurs idées concrètes en ce qui concerne le système constitutionnel de l'Union européenne après-Maastricht.

Un premier exemple de clarté et de transparence pourrait être donné lors du Conseil européen extraordinaire, le 29 octobre, si Jacques Delors sera prêt à refuser un accord sur l'Union monétaire qui ne soit pas accompagné par une forte volonté politique et si les ministres qui ont affirmé la priorité de la réforme institutionnelle avant tout élargissement (Alain Lamassoure) ou la nécessité d'une Europe fédérale restreinte aux pays fondateurs de la CEE (Beniamino Andreatta) maintiendront leurs positions face aux partenaires de la Communauté.

Europe and Turkey), five hundred million inhabitants and twenty-three official languages.

Time is short because this Union will have to be the pillar of a new European order taking in the countries of the former Yugoslavia, of the former Soviet Union and - why not? - the Israeli-Palestinian Common Market which could arise out of the peace of 13 September.

Time is short because eight months from now three hundred million citizens of the EEC will be called upon to renew the European Parliament.

The contents, the procedure and the timetable of post-Maastricht will inevitably be at the centre of the European electoral campaign. Jacques Delors has launched an appeal to « the supporters of a political and federal Europe » asking them to take up « the struggle, together if possible » : an appeal which was immediately rejected by the president of the Socialist Group, Jean-Pierre Cot, who would replace the « holy alliance » of Jacques Delors with the united social democratic forces. « Everyone is speaking of Europe but progress is passing as by » - this is the conclusion of the manifesto of the European Socialist Party.

Another flag was raised at Bad Homburg on 24 September by the supporters of the old Europe of the « patries » which is rallying around the first post-Maastricht draft which was inspired by the pro-Thatcherian European Forum. Hiding behind the title « European Constitution Settlement » this group is proposing an institutional jig-saw puzzle « governed » by the European Council, by a Council of Ministers « assisted » by three administrations (the Commission, Co.Re.Per., the secretariat of the Council), by a bi-cameral parliament (one chamber elected by national parliaments the other directly) and by an authority responsible for competition policy. According to the Bad Homburg group the constitution will have to prevent in particular abuses of the Union with regard to social, monetary and defence issues. This system would thus be designed to permit the enlargement of the Community to sixteen new members.

The European citizens have the right to be informed by their politicians not only about their promises on employment policy, environmental policy or economic growth but also and as a matter of priority about their precise ideas on the constitutional system of the European Union post-Maastricht.

A first example of clarity and transparency could be given at the extraordinary European Council on 29 October if Jacques Delors is willing to refuse an agreement on monetary union which is not flanked by a strong political will and if the ministers who have declared that the first priority before any enlargement is institutional reform (Alain Lamassoure) or otherwise that federal Europe must be restricted to the founding members of the EEC (Beniamino Andreatta) maintain their respective positions vis-à-vis their partners in the Community.

Le Parlement européen s'est exprimé plusieurs fois sur les perspectives de l'élargissement de la Communauté, notamment aux pays de l'AELE. Sa stratégie est celle fixée - pour l'instant - dans le rapport Hänsch (voir Crocodile, Janvier-Février 1993), adopté par l'Assemblée le 20 janvier 1993. Dans ce rapport, le Parlement européen laisse entrevoir la possibilité d'utiliser son droit de veto en matière d'élargissement (l'avis conforme), si les gouvernements des Douze n'auraient pas accompli des pas significatifs sur la voie de l'approfondissement de la Communauté vers une Union européenne « de type fédéral ». Nous publions ici l'opinion de M. Jean-Louis Bourlanges, président de la commission contrôle budgétaire du PE et rapporteur pour avis de la commission institutionnelle sur les négociations d'adhésion avec l'Autriche.

The European Parliament has expressed several times its view on the question of the enlargement of the Community, in particular concerning the EFTA countries. Its strategy is - for the time being - that fixed in the Hänsch report (see Crocodile, January-February 1993), adopted by the Assembly on 20 January 1993. In this report, the European Parliament lets hint the possibility of using its veto in respect of enlargement (assent procedure), if the governments of the Twelve have not achieved significant steps towards the deepening of the Community designed to create a European Union, of a federal type. We publish hereunder the opinion of Mr Jean-Louis Bourlanges, president of the Committee on Budgetary control of the EP and opinion draftsman of the Institutional Affairs Committee on the negotiations for Austria membership.

Le PE, l'élargissement et l'approfondissement

Le PE doit-il, dans le cadre de ses avis sur les prochaines adhésions, prendre position sur les réformes institutionnelles nécessaires au succès de l'élargissement ?

A cette question tout à la fois simple et décisive, la réponse est résolument « oui ».

Pour quatre raisons :

1. Personne ne conteste que le système institutionnel de la Communauté, conçu pour une Europe à six, soit d'ores et déjà largement inadapté dans une Europe à douze. Au moment de s'engager à nouveau dans un processus qui semble indéfini d'élargissement, il est nécessaire de procéder aux adaptations qui s'imposent.
2. Ces adaptations sont d'autant plus urgentes aujourd'hui que la règle du jeu sera plus difficile à changer dans une Communauté de seize membres, voire davantage. Ne remettons pas au lendemain.
3. Si tout au long des négociations d'adhésion, la Communauté reste muette sur les perspectives de changement institutionnel, nous ne serons pas en mesure d'exiger des nouveaux adhérents la moindre bonne volonté réformatrice. Ceux-ci seront en effet fondés à nous dire qu'ils n'ont à cet égard aucune obligation puisque rien ne leur aura été demandé ou annoncé pendant les négociations. A défaut donc d'une modification immédiate du système, les Traités d'adhésion devraient au moins comporter un article détaillant la liste, préciser le calendrier, et déterminant les orientations précises des changements institutionnels à opérer.
4. Le PE, qui doit donner un avis conforme à chaque Traité d'adhésion, a de ce fait à la fois le droit et le devoir de prendre publiquement ses responsabilités. Ce n'est pas parce que les autres institutions ont, pour des raisons qui leur sont propres et qui ne sont guère convaincantes, choisi la politique de l'autruche, que le PE devrait à son tour mettre la tête dans le sable. Ce sera son honneur que d'avoir au contraire su dire tout haut ce que la Commission et de nombreux Etats membres pensent tout bas. Bien malade serait une Europe qui aurait peur de regarder sa vérité en face.

The EP, the enlargement and deepening

Should the European Parliament, in the framework of its options on future new members, take a position on the institutional reforms necessary for the success of enlargement?

The answer to this simple yet decisive question is resounding 'yes', for four reasons:

1. *No one disputes that the Community's institutional system, conceived for a Europe of Six, is now largely ill-adapted to a Europe of Twelve. Once it becomes yet again involved in the seemingly-indefinite process of enlargement, it is necessary to institute the adaptations which are incumbent upon it.*
2. *These adaptations are even more urgent now that the rules of the game will be more difficult to change in a Community of 16 members, maybe more. Let us not put them off until tomorrow.*
3. *If during enlargement negotiations the Community remains silent on the perspectives for institutional change, we will not be able to demand of the new members the slightest good will for reform. These states will be able to respond simply that they have not any obligations in this respect as nothing was announced or asked of them during negotiations. In the absence of an immediate modification of the system, the treaties of adhesion should at least contain an article setting out the list, timetable and precise direction of the institutional changes to come into effect.*
4. *The European Parliament, which must give its assent to each treaty of adhesion, thus has simultaneous right and duty to publicly assume its responsibilities. The European Parliament should not hide its head in the sand just because the other institutions have chosen the policy of the ostrich for their own, barely convincing reasons. It will be its honour, on the contrary, only to have been able to say out loud that which the Commission and numerous member states think to themselves. A Europe that would be afraid to look its truth in the face would be an ill one indeed.*

Jean-Louis BOURLANGES, MEP



Avec la crise monétaire et la préparation de la réunion extraordinaire du Conseil européen, le 29 octobre 1993, la présidence belge du Conseil a été placée directement au centre d'une activité diplomatique et politique qui pourrait même déboucher sur l'ouverture de l'après-Maastricht, en vue d'une anticipation éventuelle de la Conférence intergouvernementale que le traité d'Union avait fixé en 1996.

Il apparaît tout à fait hors de la réalité imaginer que le Conseil extraordinaire puisse se limiter à « fêter » l'entrée en vigueur du traité de Maastricht et confirmer le calendrier et les critères pour la mise en oeuvre de l'UEM. Il apparaît beaucoup plus probable que d'une part et d'autres on demandera à la présidence belge de diriger la discussion vers le véritable enjeu de la définition du modèle d'Union européenne destiné à gouverner la Communauté des « 24 », dont le calendrier politique a été établi par le Conseil européen de Copenhague.

Les Rois Baudouin et Albert II ont exprimé leur engagement en faveur d'une Europe solidaire et fédérale (ce qui revient au même). Quelle sera l'attitude des membres du gouvernement Dehaene, chargés de gérer la présidence du Conseil ?

Pour l'instant, limitons-nous à parcourir leur curriculum vitae.

With the monetary crisis and the preparation of the extraordinary meeting of the European Council, on 29 October 1993, the Belgian Presidency finds itself directly involved in a diplomatic and political activity which could lead towards the real beginning of the after-Maastricht, foreseeing a possible anticipation of the intergovernmental Conference, that the Treaty of Union had fixed in 1996.

It seems completely unrealistic that the extraordinary Council could just « celebrate » the entry into force of the Maastricht Treaty and confirm the agenda and criteria for the implementation of the EMS. It seems more likely that the Belgian presidency will be asked to conduct the discussion towards a real stake of the definition of a model of European Union, destined to rule on the Community of « 24 », whose political agenda was fixed by the European Council in Copenhagen.

Both Kings Baudouin and Albert II expressed their commitment in favour of a Europe based on solidarity and federalism (which is the same). Which will the attitude be of the Dehaene government, entrusted with the management of the Council presidency?

For the time being, let us have a look at their curriculum vitae.

Le « Who's who » de la présidence belge

Le premier ministre, M. **Jean-Luc Dehaene** - CVP, cinquante-trois ans, éducation jésuite et études de droit et économie - a commencé sa carrière politique en 1967 et depuis lors a été conseiller de plusieurs ministres et notamment de M. Fernand Herman et du premier ministre Wilfried Martens. Arrivé au gouvernement en décembre 1981 comme ministre des affaires sociales et des réformes institutionnelles, il a été aussi ministre des communications, avant d'être nommé premier ministre le 7 mars 1992. Il a donc participé aux réunions du Conseil européen de Lisbonne, de Birmingham, d'Edimbourg et de Copenhague.

(cabinet du premier ministre : rue de la Loi 16, B-1000 Bruxelles, tél. 513 80 20, fax 512 69 53)

Le ministre des affaires étrangères, M. **Willy Claes** - SP, cinquante-cinq ans, études en sciences diplomatiques et politiques, musicien quasi-professionnel - a commencé sa carrière politique en 1955. Entré au gouvernement en 1972 comme ministre de l'éducation nationale devient par la suite ministre des affaires économique (1973), avant le passage à l'opposition des socialistes (1974-1977). Retourné aux affaires économiques en 1977, il y reste pendant une très longue période en étant appelé en même temps par le Roi à jouer le rôle d'informateur lors de plusieurs crises gouvernementales. Il a été nommé vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères le 7 mars 1992. Il est en même temps président du Parti des Socialistes Européens.

(cabinet du ministre : rue des Quatre Bras 2, B-1000 Bruxelles, tél. 516 81 11, fax 511 63 85)

The « Who's Who » of the Belgian Presidency

Prime Minister, M. **Jean-Luc Dehaene** - CVP, fifty-three years old, jesuit education and law and economic degrees - started his political career in 1967 and since then has been adviser of several ministers, notably M. Fernand Herman and prime minister Wilfried Martens. He first entered the government in 1981 as minister for social affairs and institutional reforms; he was also minister of communications and was appointed prime minister on 7 March 1992. He has therefore participated in the meetings of the European Councils of Lisbon, Birmingham, Edinburgh and Copenhagen.

(prime minister's cabinet: rue de la Loi 16, B-1000 Brussels, tel. 513 80 20, fax 512 69 53)

The minister of foreign affairs, M. **Willy Claes** - SP, fifty-five years old, degrees in political sciences and diplomacy, near professional musician - started his political career in 1955. He was appointed in 1972 minister for national education, he became later minister of economic affairs (1973), before the Socialists went to the opposition (1974-1977). In 1977 he went back to the economic affairs and spent there a long period during which, asked by the King, he played the informant role at the time of several governmental crisis. He was appointed vice-prime minister and minister of foreign affairs on 7 March 1992. He is also President of the Party of European Socialists.

(minister's cabinet: rue des Quatre Bras 2, B-1000 Brussels, tel. 516 81 11, fax 511 63 85)





Le ministre des affaires européennes (et du commerce extérieur), M. **Robert Urbain** - PS, soixante-trois ans, études d'humanités latines et mathématiques - a commencé sa carrière politique en 1965 et il est devenu secrétaire d'Etat à l'aménagement du Territoire et du Logement en 1973, avant d'être nommé ministre des PTT en 1979, du commerce extérieur en 1980, de la santé en 1981, à nouveau du commerce extérieur en 1988. Dans ces fonctions, il a collaboré étroitement avec le prince Albert. Il a été nommé ministre des affaires européennes le 7 mars 1992.

(cabinet du ministre : rue des Quatre Bras 2, B-1000 Bruxelles, tél. 516 83 11, fax 512 72 21)

Le ministre des finances, M. **Philippe Maystadt** - PSC, quarante-cinq ans, études de droit et master of arts in Public administration à Los Angeles - a commencé sa carrière politique en 1977 et il est devenu secrétaire d'Etat à la Région Wallonne, chargé de l'Economie régionale en 1979. Nommé ministre de la fonction publique et de la politique scientifique en 1980, il est devenu ministre du Budget et du Plan en 1981, ministre des affaires économiques en 1985 et ministre des finances en 1988. Dans ces fonctions, il a négocié pour la Belgique le traité de Maastricht en matière d'Union économique et monétaire.

(cabinet du ministre : rue de la Loi 12, B-1000 Bruxelles, tél. 233 81 11, fax 233 80 03)

Le ministre des affaires économiques (et de la Justice), M. **Melchior Wathelet** - PSC, quarante-quatre ans, études de droit et de sciences économiques, master of law à Harvard University - a commencé sa carrière politique en 1977. Il est devenu secrétaire d'Etat à l'économie régionale wallonne en 1980. Après diverses fonctions ministérielles pour la Région Wallonne, il a été nommé ministre de la Justice et des classes moyennes en 1988 et ministre des affaires économiques le 7 mars 1992.

(cabinet du ministre : square de Meeûs 23, B-1040 Bruxelles, tél. 506 51 11, fax 514 46 83)

La politique européenne du gouvernement belge sera « contrôlée » par la commission « relations extérieures » (président : M. **De Croo**) et le comité d'avis chargé des questions européennes (président : M. **Martens**) du Sénat, ainsi que par la commission « relations extérieures » et le comité d'avis chargé des questions européennes (président : M. **Nothomb**) de la Chambre des Représentants.

Un dernier mot sur les « sherpas » du nouveau roi Albert II. Le Baron **Jacques van Ypersele de Strihou**, spécialiste d'économie monétaire et chef de cabinet des premiers ministres Tindemans et Martens, garde la place qui lui avait été assignée par le Roi Baudouin de chef de cabinet de la Maison Royale. Le diplomate **Jan Willems** sera bientôt remplacé par **Ian Grauls** dans le rôle de chef de cabinet adjoint et conseiller diplomatique du Roi. M. Grauls est actuellement ministre-conseiller de la Belgique à Washington.

*The minister of European affairs (and of foreign trade), M. **Robert Urbain** - PS, sixty-three years old, latin and mathematics degrees - started his political career in 1965 and he became secretary of state for land use and housing in 1973, and was appointed telecommunications minister in 1979, of foreign trade in 1980, of health in 1981, once more of foreign trade 1988. During his mandates he worked closely with Prince Albert. He was appointed minister of European affairs on 7 March 1992.*

(minister's cabinet : rue de Quatre Bras 2, B-1000 Brussels, tel 516 83 11, fax 512 72 21)

*The minister of finances, M. **Philippe Maystadt** - PSC, forty-five years old, law degree and MA in Public Administration in Los Angeles - started his political career in 1977 and in 1979 he became secretary of state of the Walloon Region, responsible for regional economy. He was appointed minister of the public function and of scientific policy in 1980, he became budget and planning minister in 1981, minister of economic affairs in 1985 and minister of finances in 1988. During his mandates he was chief Belgian negotiator for the Treaty of Maastricht in respect of economic and monetary Union.*

(minister's cabinet : rue de la Loi 12, B-1000 Brussels, tel. 233 81 11, fax 233 80 03)

*The minister of economic affairs (and justice), M. **Melchior Wathelet** - PSC, forty-four years old, law and economics degrees, master of law (Harvard University) - started his political career in 1977. He became secretary of state for the Walloon regional economy in 1980. After several ministerial tasks for the Walloon Region, he was appointed minister of justice and « classes moyennes » in 1988 and minister of economic affairs on 7 March 1992.*

(minister's cabinet: square de Meeûs 23, B-1040 Brussels, tel. 506 51 11, fax 514 46 83)

*The European policy of the Belgian government will be overseen by the « external relations » committee (president: M. **De Croo**) and by the advisory committee on European affairs (president: M. **Martens**) of the Senate as well as by the corresponding committees of the Chambers of Representatives (president: M. **Nothomb**).*

*A last word on the « sherpas » of the new King Albert II. Baron **Jacques van Ypersele de Strihou**, specialist in monetary economy and private parliamentary secretary of prime ministers Tindemans and Martens, keeps the place given to him by King Baudouin as principle adviser of the Royal Household. Mr **Jan Willems**, diplomat, will soon be replaced by **Ian Grauls** as deputy principle adviser and diplomatic councillor of the King. Mr Grauls is presently minister-councillor of Belgium in Washington.*



6 Les Rois des Belges et l'Europe fédérale

« Je terminerai en évoquant notre tâche européenne. Depuis trois semaines et jusqu'à la fin de l'année, la Belgique assure la présidence de la Communauté. Elle le fait dans des circonstances difficiles : le Traité de Maastricht n'a pas encore été ratifié par l'ensemble de nos partenaires et l'économie européenne est en récession, ce qui accroît partout les tendances au repli en soi. Il est pourtant nécessaire de faire progresser une Europe véritablement fédérale. C'est en effet cette Europe-là qui peut le mieux nous aider à combattre la crise économique, à défendre l'emploi, à résister aux leurreurs du chacun pour soi et des nationalismes étroits et néfastes. C'est elle aussi qui doit nous permettre de mieux assumer nos responsabilités à l'extérieur de la Communauté. La tragédie qui se poursuit si près de chez nous en ex-Yougoslavie nous démontre chaque jour la nécessité et l'urgence d'une approche commune. »

Sa Majesté le roi Baudouin, le 21 juillet 1993

« En ce moment où les égoïsmes collectifs prennent un peu partout dans le monde des formes inquiétantes, montrons qu'il est possibles de faire vivre harmonieusement dans un même pays les femmes et les hommes de cultures différentes qui l'habitent... Faisons vivre ce civisme fédéral auquel le Roi Baudouin nous appelait et ne sous-estimons pas la valeur d'exemple qu'il peut avoir pour l'Europe... Pour faire face à la menace de l'égoïsme individuel et collectif, il n'y a qu'une solution : la solidarité. Sachons la mettre en oeuvre à tous les niveaux : au sein de notre pays d'abord, en protégeant les plus fragiles; au sein de la Communauté européenne en poursuivant la construction d'une Europe fédérale, dynamique et sociale; au sein de notre continent en aidant l'Europe centrale et orientale à se relever; et enfin vis-à-vis du Tiers Monde où tant de femmes, d'hommes et d'enfants vivent dans des conditions inhumaines. »

Sa Majesté le roi Albert II, le 9 août 1993

Les fédéralistes et l'Union monétaire

La suspension du SME est grave: elle risque le « détricotage » de ce que l'intégration européenne d'après guerre a péniblement bâti. Il ne faut pas oublier que la conception du marché commun et son établissement dans les années '50 et '60 ont pu se faire sur base d'un système monétaire stable, mais ajustable - celui de Bretton Woods - axé sur le dollar. Celui-ci, en tant que « Unité de compte européenne » (de facto) réglait notamment les marchés agricoles.

Après la déconfiture du dollar et le dérèglement de Bretton Woods, la Communauté a essayé de se doter d'un système monétaire « européen » et, malgré les crises énergétiques des années '70, elle a essayé d'avancer sur la voie d'une monnaie unique.

Les transactions trans-frontalières, aussi bien d'investissements que commerciales, sont freinées,

Of the Kings of Belgians and Federal Europe

« I will finish by touching on our European task. Belgium commenced its Presidency of the Community three weeks ago and it will hold it until the end of the year. Its tenure comes at a difficult time : the Maastricht Treaty has still not been ratified by all our partners and the European economy is in recession which everywhere feeds the tendency to be introspective. It is nevertheless necessary make progress to a genuinely federal Europe. It is that Europe which can best help us to fight the economic crisis, to defend employment, to resist the traps of everyone for himself and narrow and harmful nationalism. It is that Europe that should allow us to fulfil better on responsibilities outside the Community. The on-going tragedy so close to us in ex-Yugoslavia every day shows us the need and urgency for a common approach. »

H.M. King Baudouin, 21 July 1993

« At this time where collective egoisms, take on worrying forms a little bit everywhere in the world, let us show that it is possible to live harmoniously in one country, men and women of different cultures living there together.... Let us make live this civic federalism which King Baudouin called us to, and let us not underestimate the value of example that it could have for Europe... To confront the threat of individual and collective selfishness, there is only one solution : solidarity. Let us put it to work at every level : in our own country to start with by protecting those least well placed; in the EC by pursuing the construction of a dynamic and social federal Europe; in our own continent in helping Central and Eastern Europe to get on its feet; and finally vis-à-vis the Third World where men, women and children all live in unhuman conditions. »

H.M. King Albert II, 9 August 1993

Federalists and Monetary Union

The suspension of the EMS is serious : we run the risk of seeing the « unravelling » of everything that postwar European integration so painfully built up. One must not forget that the conception of the Common Market, and its establishment in the Fifties and Sixties, was only made possible on the basis of a stable monetary system of the Bretton Woods agreements with fixed although adjustable exchange rates of our currencies against the dollar. The latter, used as a « de facto » European currency unit, ruled the agricultural markets.

Thus after the fall of the dollar and disintegrations of the Bretton Woods agreements, the Community tried to give itself a « European » monetary system and, in spite





plus risquées et plus chères sans stabilité de changes crédible. C'est pourquoi, la suspension de la discipline du SME - loin de renforcer l'économie européenne - risque de rendre la crise plus grave.

On voit en effet apparaître de nouveau le spectre des années '30, avec des dévaluations compétitives, des restrictions dans les mouvements de capitaux et dans les échanges de biens.

La victoire des « réalistes » pourra se révéler très partielle: on aura ainsi détruit l'intégration monétaire, mais en même temps les chances d'une relance économique.

Les difficultés de l'économie européenne - il faut le comprendre - sont en large mesure structurelles. On ne peut pas résoudre ces difficultés avec des mesures conjoncturelles. Dans cet esprit, les reproches faites à la Bundesbank sont largement injustifiés. L'Europe a perdu, il y a plus que vingt ans, sa monnaie de référence (le dollar). Elle doit maintenant reconnaître le fait positif que la nouvelle monnaie de référence (le DM) se porte bien. Les événements monétaires depuis septembre 1992 ne démontrent pas qu'une Banque centrale doit se plier aux exigences de la politique, mais que le système économique de marché a besoin d'une monnaie stable.

C'est pourquoi l'Europe a besoin de progresser rapidement, s'il le faut dans un groupe restreint de pays autour de l'Allemagne, vers une monnaie unique gérée par une Banque européenne indépendante.

Les fédéralistes et l'après-Maastricht

Si nous voulons agir pour bâtir à nouveau l'Union européenne, nous devons préciser rapidement un calendrier politique pour l'après-Maastricht. Les gouvernements des Douze - ou une majorité d'entre eux - doivent éclaircir préalablement leurs idées sur la vocation de l'Union européenne, notamment dans les matières renvoyées à la Conférence intergouvernementale de 1996: défense, pouvoirs législatifs du PE, rapports entre autorité législative et autorité exécutive, extension de la citoyenneté européenne, relations entre méthode communautaire et méthode intergouvernementale, vocation fédérale. Cette clarification doit se faire à l'occasion du Conseil européen extraordinaire du 29 octobre 1993 et elle doit constituer le point de départ de la révision constitutionnelle du Traité de Maastricht.

Cette révision doit prendre comme base les points essentiels suivants:

- * le principe de la démocratie entre les Etats, qui implique l'établissement d'un système fédéral entre ceux qui le veulent (aucun Etat peut être obligé à adhérer, mais aucun Etat peut empêcher les autres d'avancer vers l'Union)
- * le principe de la démocratie dans l'Union, qui implique que le PE et le Conseil agissent sur un pied d'égalité dans toutes les matières législatives

of the energy crisis of the seventies, attempted to go forward on the road leading to a single currency.

Transfrontier transactions, whether investment-wise or commercial in nature, are slowed down, carry more risk, and are more expensive without credible stability in rates of exchange. This is why, the suspension of EMS discipline - far from strengthening the European Economy, carries the risk of engendering an even greater crisis.

Once again indeed the spectre of the Thirties looms, with its competitive devaluations, restrictions both in the movement of capital, merchandise and services.

The « victory » of the « realists » may prove to be very limited indeed. One will have destroyed not only monetary integration but also the basis for economic revival.

The difficulties that confront the European economy are for the most part of a structural nature. These difficulties cannot be solved by cyclical measures. Criticism of the Bundesbank is for the greater part unjustified. Europe has lost, more than twenty years ago, its reference currency (the dollar). It must now recognise the positive fact that the new reference currency (the DM) is well managed. Monetary events since September 1992 do not prove that a Central Bank must tow keel to political dictates but rather the economic market system needs a stable currency, managed by an independent central Bank.

This is why Europe needs rapid progress, towards a single currency managed by an independent European Bank if need be within the framework of a limited number of countries.

Gerald Wissels
Secretary General of UEF

Federalists and after-Maastricht

If we want to build a European Union, we ought now to set down a political calendar for the after-Maastricht. To start with the governments of the Twelve - or a majority of them - need to illuminate their ideas on the aim of European Union, notably concerning those issues postponed to the 1996 Conference: defence, legislative powers of the EP, relations between legislative and executive bodies, widening of the European citizenship, relations between community and intergovernmental methods, the federal vocation. This clarification should be done at the time of the extraordinary European Council on 29 October 1993 and should constitute the point of departure for a constitutional revision of the Maastricht Treaty.

This revision should take as its basis the following essential points:

- * the principle of democracy between States, which implies the establishment of a federal system between those willing (no State can be forced to join but no State can prevent others from going ahead)
- * the principle of democracy in the Union which implies that European Parliament and Council have equal powers in legislative matters



* le principe de la démocratie dans la fondation constitutionnelle de l'Union, qui implique que le premier acte de fondation de l'Union (la Constitution) soit élaboré par le PE et soumis à l'approbation des gouvernements et des parlements nationaux et que toutes les modifications constitutionnelles soient élaborées d'un commun accord (procédure dite de co-décision constitutionnelle) par le PE et le Conseil, sur la base de majorités qualifiées renforcées

* le principe de subsidiarité, appliqué à tous les niveaux (local, régional, national, européen)

* le principe de la solidarité, à l'intérieur de l'Union (notamment: fédéralisme fiscal) et à l'extérieur (notamment: participation active de l'Union aux actions de « ingérence humanitaire » et de protection des minorités et des droits de l'homme).

Le temps est venu d'imaginer et de lancer des initiatives fortes pour bâtir à nouveau l'Union européenne. Le temps est venu de lancer une vaste campagne d'information et de mobilisation de l'opinion publique en faveur d'un nouveau modèle de société européenne. C'est exactement dans cet esprit que l'Union Européenne des Fédéralistes a lancé la campagne pour une pétition adressée au Parlement européen.

Mme Papandreou, M. Flynn et Sir Robert Mc Dougall

La Commission européenne a fait toujours un usage très sélectif et médiatique des rapports demandés par elle-même à des groupes d'experts.

Tous ceux qui s'intéressent des questions communautaires se souviennent certainement du rapport Cecchini sur le coût de la non-Europe, dont les prévisions spectaculaires en matière de nouveaux emplois ont contribué largement au succès de l'opération « marché unique ». Le destin de Cendrillon - mais sans la rencontre finale avec le prince - a été par contre assigné au rapport Padoa Schioppa, élaboré pendant la même période mais coupable d'exiger de politiques communes mal accueillies par les Etats membres.

D'autres rapports gisent dans les archives de la Commission sans avoir jamais eu l'honneur de la publication: nous nous rappelons notamment des rapports Maldague, sur les conséquences de l'inflation, et du rapport Ruffolo sur « les nouvelles caractéristiques du développement socio-économique. Un projet pour l'Europe ».

Ce dernier rapport, rédigé au printemps 1978 (c.à.d. au moment de la mise en oeuvre du SME), avait été le fruit de la collaboration d'experts comme Michel Albert, Ivor Browne, Beate Kohler, Ole Lando, Willem Molle, François Rigaux, Harald Scherf et, *dulcis in fundo*, de M. Jacques Delors, professeur à l'université Paris-Dauphine.

** the principle of democracy in the constitutional foundation of the Union, which implies that the first founding act of the Union (the Constitution) should be written by the European Parliament and submitted for approval to national governments and parliaments and that all the modifications made to the constitution be made by common accord (constitutional co-decision procedure) by the EP and Council on the basis of reinforced qualified majorities*

** the subsidiarity principle, applied on every level of powers (local, regional, national, European)*

** the principle of solidarity internally (notably fiscal federalism) and externally (notably active participation of the Union in « humanitarian actions » and protection of minorities and human rights).*

The time has come to imagine and to start new initiatives to build European Union again. The time has come to launch a major information campaign to mobilise public opinion in favour of a new model of European society. It is exactly in this spirit that the Union of European federalists has initiated a campaign for a petition addressed to the European Parliament.

Francesco Rossolillo

UEF President

Mrs Papandreou, Mr Flynn and Sir Robert Mc Dougall

The Commission has always made very selective and PR oriented use of the reports which it has, itself, commissioned from groups of experts.

Surely everyone who follows issues of Community policy will be aware of the Cecchini report, whose spectacular predictions concerning new job creation were a large contribution to the success of the single market initiative. The destiny of Cinderella - but without a final encounter with the prince charming - was, on the other end, shared by the report of Padoa Schioppa which was drafted at the same time but sinned by proposing policy initiatives which were not well received in the Member States.

Other reports lurk in the Commission's archives without ever having had the honour of being published. In particular, what about the Maldague reports on the consequences of inflation and the Ruffolo report on « the new futures of socio-economic development, a draft for Europe »?

The latter which was drafted in Spring of 1978 (in other words at the time when the EMS was launched) was the fruit of joint work by experts such Michel Albert, Ivor Browne, Beate Kohler, Ole Lando, Willem Molle, François Rigaux, Harald Scherf and « dulcis in fundo » of Jacques Delors Professor at the University of Paris-Dauphine.



A la demande de Mme Papandreou, commissaire responsable des affaires sociales dans la Commission Delors-II (1989-1992), un groupe d'experts a étudié les conséquences socio-économiques de l'UEM, notamment sur le niveau d'emploi: les conclusions des experts seraient particulièrement négatives en matière de chômage, s'il faut croire aux rumeurs diffusées dans la presse britannique par quelques responsables de la Direction générale « affaires sociales » de la Commission européenne.

Puisque le rapport a été enterré dans les archives de la Commission et le nouveau commissaire aux affaires sociales, M. Flynn, ne voudrait pas le rendre public, la confirmation de ces conclusions apparaît évidemment difficile.

Cependant, ce qui n'a pas été diffusé dans la presse britannique concerne la partie « positive » du rapport, qui arrive aux mêmes conclusions du groupe de réflexion « sur le rôle des finances publiques dans l'intégration européenne » (« Rapport Mc Dougall », avril 1977). En indiquant la perspective d'une union des Etats membres en trois étapes (intégration préfédérale, fédération dotée d'un secteur public restreint au sein de laquelle la fourniture des services sociaux resterait du ressort des administrations nationales, fédération comportant un secteur public communautaire important), le groupe avait souligné la nécessité d'élever les dépenses publiques au niveau communautaire à environ 2.5% du produit brut pendant la période d'intégration préfédérale.

Le passage à la deuxième étape aurait exigé un niveau de dépenses communautaires de 5 à 7% (ou de 7.5 à 10% si la défense y était incluse), pour permettre de réaliser un degré suffisant de rapprochement dans l'espace des niveaux de la productivité et des niveaux de vie et d'atténuation des fluctuations économiques à court terme pour étayer une union monétaire.

Le passage à l'étape finale de la fédération européenne aurait comporté, pour le groupe, un niveau de dépenses publiques fédérales d'environ 20 ou 25% du produit brut.

« Nous espérons - voilà la conclusion de Sir Mc Dougall - que l'analyse présentée dans notre rapport sera de quelque utilité pour ceux qui auront à examiner le rôle, relativement négligé jusqu'à maintenant, des finances publiques dans une union économique, et à prendre des décisions à cet égard. Dans notre esprit, les divers chapitres qui sont à la base du rapport général pourraient constituer un important ouvrage de référence susceptible de guider et même d'inspirer ceux qui, au stade de l'étude, de la consultation ou de la décision, auront à traiter des nombreux problèmes de finances publiques qui ne manqueront pas, à notre avis, de se poser fréquemment dans les années à venir. »

Nous sommes convaincu que ces problèmes devraient être traités dans le cadre du rapport que la Commission a été chargée d'élaborer en vue du Conseil européen de Bruxelles sur « la stratégie à moyen terme pour le renouveau économique de l'Europe ».

On the request of Mrs Papandreou, commissioner for Social affairs in the Delors II Commission (1989-1992), a group of experts studied the socio-economic implications of EMU - notably as regards employment: the conclusions of the experts regarding unemployment were particularly negative if one is to believe the rumours passed to the British press by certain officials of Directorate General for Social Affairs in the Commission.

Since the report was buried in the Commission archives and since the new Social Affairs Commissioner, Mr Flynn, does not seem disposed to publish it, the confirmation of these conclusions is rather difficult.

At any rate, that which did not get into the British press was the positive part of the report which came to the same conclusions as the think tank on the « Role of Public Finance in European Integration » (« McDougall report April 1977 »).

Taking into account the idea of a union of the Member States in three stages (prefederal integration, a federation with limited public sector in the context of which the delivery of social services would remain the task of national administrations, and a federation with a significant Community public sector) the group had highlighted the need to raise public expenditure at community level to approximately 2.55 of GNP during the prefederal integration period.

The movement to the second stage would require a level of Community expenditure of around 5% to 7.5% (or 7.6% to 10% if defence was to be included) in order to achieve sufficient convergence in terms of levels of production and living standards and to cushion the short term economic fluctuations involved in establishing a monetary union.

The transition to the final stage of European federation would, in the view of the group, have required expenditure at community level to be of the order of 25% of the GNP.

Sir McDougall concluded « We hope that the analysis presented in our report will be use to those who must consider and take decisions on the issue of public finance in the Union - which has been by and large ignored until now.

It is our hope that the various chapters which form the basis for the general report will provide a valuable reference base to guide and even inspire those and the stages of study, consultation and decision will have to deal with the numerous problems of public finance which we are sure will crop up frequently in the coming years ».

We are convinced that these problems must be dealt with in the context of the report which the Commission has been instructed to prepare in preparation for the European Council in Brussels on the « medium Term strategy of the Community for the Economic Renewal of Europe ».



L'attention des gouvernements nationaux apparaît aujourd'hui concentrée sur les questions économiques et notamment sur les voies à suivre pour relancer le processus d'union économique et monétaire, dont le calendrier et les critères risquent d'être fortement bouleversés après la crise du SME de fin juillet.

On a oublié trop vite que la crise du SME - et donc des engagements souscrits dans le traité de Maastricht - est, avant toute autre chose, une crise politique en même temps qu'une crise de confiance de l'opinion publique vers l'intégration européenne. Si les gouvernements nationaux veulent sortir de la crise avec des solutions à long terme, il faut trouver des moyens pour établir à nouveau la confiance de l'opinion publique vers l'intégration européenne. Il faut mettre à nouveau l'accent sur les citoyens et sur la société civile.

Dans cet esprit, il apparaît très significatif que quatre organisations européennes aient décidé de consacrer une partie importante de leurs activités à la question de la citoyenneté européenne: le Conseil de l'Europe avec une conférence interparlementaire à Paris (16 septembre), le Comité économique et social avec un Forum à Bruxelles (26 septembre), le Mouvement européen international avec une Convention à Munich (22 octobre) et le Parlement européen avec un rapport de sa commission « libertés publiques ».

Crocodile veut contribuer à la discussion sur ce thème, en publiant un document de travail rédigé par M. Renzo Imbeni (rapporteur du Parlement européen et ancien maire de Bologne) et Mme Luce Irigaray sur un « projet de code de citoyenneté », qui présente un point de vue général et en même temps original à la question de la citoyenneté et trois articles de M. René Monory, du Conseil de l'Europe et de Mme Beatrice Rangoni Machiavelli.

The attention of national governments seems today to be focussed on economic questions and in particular on the ways to relaunch the process of economic and monetary union, whose agenda and criteria are at serious risk to be frustrated after the July EMS crisis. We have forgotten that the EMS crisis - and therefore the commitments signed in the Maastricht Treaty - is above all, a political crisis as well as a crisis of public confidence in European integration. If national governments want to come out of the crisis with long term solutions, they must find the way to restore public confidence in European integration. They must place the citizens and society at the forefront of the agenda.

In this context, it seems significant that four European organisations have decided to dedicate an important part of their activities to the question of European citizenship : the Council of Europe with an interparliamentary conference in Paris (16 September), the Economic and Social Committee with a Forum in Brussels (26 September), the International European Movement with a Convention in Munich (22 October) and the European Parliament with a report of its « civil liberties » committee.

Crocodile would like to contribute to the debate on this subject, by publishing a working document, drafted by Mr Renzo Imbeni (rapporteur of the EP and former mayor of Bologna) and Ms Luce Irigaray on « draft for a citizenship charter », which displays a general as well as an original point of view on the citizenship question and three articles by Mr René Monory, the Council of Europe and Mrs Beatrice Rangoni Machiavelli.

A-t-on oublié les citoyens de l'Union ?

Nous nous trouvons confrontés aujourd'hui à certains problèmes concernant la société civile, les rapports entre cette société, les Etats et la société politique. Ces problèmes invitent à repenser et à redéfinir un code de citoyenneté plus juste et plus conforme à la réalité.

Les questions se posent notamment en ce qui concerne la définition des personnes comme « personnes civiles ». Les codes actuels désignent, avant tout, comme droits positifs les droits relatifs à la possession des biens. Ils parlent très peu de droits relatifs à l'identité des personnes et aux rapports entre les personnes en tant que citoyens. Les relations entre les personnes sont donc envisagées et arbitrées en fonction des biens et souvent dans le cadre du seul droit pénal. Cela ne favorise pas la structuration d'une communauté fondée sur les relations entre les personnes.

Plusieurs facteurs rendent en outre nécessaire l'existence de droits positifs, qui garantissent aux citoyens une identité civile propre:

- * la cohabitation des cultures, qui pose la question de sa propre identité
- * cette cohabitation nécessite un code de citoyenneté permettant la coexistence de traditions, notamment religieuses, différentes;
- * une relative déstructuration de l'unité familiale qui exige que chacun jouisse d'une identité civile propre non aliénable dans l'institution familiale, exigence qui recoupe la nécessité d'un nouveau rapport de civilité entre femme et homme, femmes et hommes;

Have we forgotten the citizens of the Union?

To day we are confronted with certain problems concerning the society at large, the relationship between this society and existing organisations of the State or even of political parties; these problems invite us to rethink and redefine a citizen's code which is fairer and more in line with reality. In particular, questions arise regarding the definition of persons as civil persons. Existing codes, above all, and almost exclusively, designate as positive rights those rights relating to the possessions of goods. They barely make mention of those rights regarding the identity of citizens and the relationship between people as adult citizens. The relationship between persons is therefore looked at and regulated according to property and often only within the framework of penal law. This does not favour the creation of a community based on relationships between persons. Several factors make necessary the existence of positive rights which guarantee a real civil identity to citizen(s):

- * *The cohabitation of cultures which begs the question of own individual identity;*
- * *This cohabitation needs a civil code allowing for the co-existence of different traditions, specially religious ones;*
- * *the fragmentation of family unity which requires that everyone has a right to their own civil identity not related to the family institution; this requirement*





- * une majorité civile plus précoce qui demande que les jeunes jouissent d'une identité civile et d'une responsabilité propres;
- * l'organisation d'identités communautaires supra-nationales, qui nécessitent de redéfinir des droits individuels, indépendants d'une appartenance nationale;
- * la dissociation actuelle entre les contenus des codes de civilité nationaux et la charte des droits de l'homme;
- * les divergences entre les codes de civilité nationaux des citoyens appelés à cohabiter dans des unités communautaires plus vastes;
- * la mise en cause de certaines instances de la démocratie qui exige de remettre démocratiquement la responsabilité d'eux-mêmes et de la communauté entre les mains des citoyens, ce qui correspond d'ailleurs au fondement même de la démocratie, pour laquelle des droits civils appropriés font encore partiellement défaut;
- * le manque de droits et de responsabilités appropriées aux personnes civiles réelles: des femmes et des hommes. Cette carence est notamment visible en ce qui concerne les femmes qui sont à une étape historique de la conquête de leur majorité civile.

Au code civil et même à la Charte des Nations-Unies sont souvent ajoutées des clauses témoignant de l'inexhaustivité des questions traitées. Par ailleurs, les points abordés le sont souvent de manière trop abstraite et générale pour pouvoir s'interpréter et se pratiquer facilement par des personnes réelles. Le droit devient alors affaire d'experts en juridiction nationale et internationale. Il n'assume plus la fonction de constitution et de régulation d'une communauté civile composée de citoyens et de citoyennes responsables d'eux-mêmes et de la communauté. Et cette carence est accrue par le fait que la législation s'énonce en termes de droits à l'« avoir », à la satisfaction des besoins ou des désirs, à la possession, y compris de son propre corps comme bien, plutôt qu'en termes de responsabilité vis-à-vis de soi et vis-à-vis des autres comme personne civile.

implies a new civil relationship between men and women;

- * *a younger age consent which affirms that young people have their own civil identity and responsibility;*
- * *the creation of supranational community identities, which requires the redefinition of individual rights (independently of a national link);*
- * *the current conflict between the contents of national civil codes and the Charter of Human Rights;*
- * *the differences that exist between the national civil citizen's codes now expected to exist together across larger communities;*
- * *the practical implication of certain democratic institutions which demand the giving of democratic responsibility into the hands of persons, which corresponds to the basics of democracy when appropriate civil rights are still partially lacking;*
- * *the lack of rights and appropriate responsibilities for persons, men and women. This omission is particularly visible regarding women, who are at a historical stage in the struggle to win their rightful equal place in society.*

Clauses underlining the unending number of questions to be covered are often added, to the civil code, and even in the Charter of the United Nations. Furthermore, points taken up are often dealt with in too abstract and general a way, as to be able to be interpreted and practised in reality. Law then becomes a matter for interpretation by national and international jurists experts. It no longer fulfils the function of constituting and regulating a civil community, composed of citizens, responsible for themselves and for the community. This omission is exacerbated by the fact that legislation is expressed in terms of the right « to have », to the satisfaction of needs or desires, to possession, including of one's own body as property, rather than in terms of responsibility towards oneself and others as people.

Renzo Imbeni, MEP and Luce Irigaray

« Nous sommes bien conscients du fait qu'en vous écrivant en français et en anglais, qui ne sont ni l'une ni l'autre notre langue maternelle, nous risquons de commettre des fautes linguistiques plus au moins graves, et nous imposons, d'autre part, un effort supplémentaire à nous-mêmes qui écrivons et à quelques-uns d'entre vous qui nous lisez. Mais c'est là le destin de toute langue qui devient « koiné diálektos », « lingua franca ». Il en a été ainsi, par exemple, du latin et du grec, lorsqu'ils sont devenus les deux langues de communication courantes dans l'Empire romain. Veuillez donc, chers lecteurs, accepter de bonne grâce la médiocrité de notre langue. De notre côté, nous nous efforcerons de dire des choses qui méritent d'être lues. »

« We are aware that by writing to you in French or English, neither of which is our mother tongue, on the one hand we run the risk of making some serious grammatical mistakes, while on the other hand we are putting an additional strain on ourselves as authors, as well as on some of our readers. But that is the fate of any language which becomes a « koiné diálektos », a « lingua franca ». It happened, for example, in the case of Latin and Greek, when they became the two languages for everyday communication in the Roman Empire. Thus we ask our readers to make allowances for our mediocre prose. For our part, we promise to write things deserving to be read. »

(Altiero Spinelli, « Crocodile », octobre 1980)



12 Citoyenneté et parlements nationaux...

Espoir toujours différé ou précieuse conquête de chaque peuple à travers le monde, la démocratie parlementaire semble paradoxalement en crise dans son berceau même, le continent européen. Les formes traditionnelles de l'expression et de la représentation de la volonté générale font en effet l'objet de critiques diffuses dans les Etats d'Europe occidentale, tandis que désenchantement et blocages menacent les jeunes démocraties d'Europe centrale et orientale.

Qui mieux que les élus des différents parlements d'Europe pouvaient prendre la mesure de ces difficultés et rechercher des réponses appropriées?

C'est précisément l'objectif de la Conférence interparlementaire sur le thème « Citoyens, démocratie représentative et construction de l'Europe », que le Sénat français a organisé conjointement avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, à Paris, au Palais du Luxembourg, le 16 et 17 septembre 1993. Cette conférence a réuni des délégués des Parlements de quelque 40 Etats européens, représentant donc tout le vieux continent, non seulement les Etats de la Communauté et ceux de l'A.E.L.E. mais aussi tous les Etats d'Europe centrale et orientale membres du Conseil de l'Europe ou « invités spéciaux » à l'Assemblée de cette organisation.

Ce large forum européen - le plus large réuni à ce jour pour discuter de la démocratie parlementaire - a permis aux acteurs irremplaçables de la vie politique que sont les élus, de rechercher eux-mêmes comment mieux répondre à l'attente de leurs concitoyens et consolider les bases démocratiques de l'organisation politique de la nouvelle Europe. Nous devons tous être conscients que cette organisation, à laquelle je suis personnellement si attaché, ne vivra et ne se développera sans heurt, qu'autant qu'elle s'enracinera dans l'assentiment profond des peuples européens.

... et le Conseil d'Europe

Le phénomène de crise créé par les rapports difficiles entre citoyens et responsables politiques a commencé en Europe de l'ouest au moment où le bien être des années 60 voire des années 70 était remis en cause par la baisse du niveau de vie et l'augmentation du chômage.

En Europe centrale et orientale, l'avènement des démocraties pluralistes suivi par une détérioration des niveaux de vie a également engendré une désaffection des citoyens à l'égard du système représentatif.

L'accroissement des difficultés marquant la vie quotidienne et hypothéquant l'avenir des européens, ont rendu les citoyens plus exigeants vis-à-vis des responsables politiques et plus désireux de participer à la prise de décision.

Mais les solutions des enjeux nationaux sont profondément conditionnées par la construction de l'Europe continentale.

Citizenship and National Parliaments...

Parliamentary democracy, an unrealised ideal or the hard won victory of all peoples in the world, would ironically seem to be in crisis in the continent of Europe, its very cradle. The traditional forms of expression and of representation of the general will are in fact the subject of widespread criticism in Western European countries, whilst disenchantment and frustrations are threatening the young democracies of Central and Eastern Europe.

Who better than the elected members of the different European parliaments to assess these difficulties and seek the appropriate solutions?

This is the precise aim of the interparliamentary Conference on « Citizens, representative democracy and European construction », which, together with the Parliamentary Assembly of the Council of Europe, the French Senate has organised on 16 and 17 September 1993 in the Palais du Luxembourg, in Paris.

This Conference has brought together members of the Parliaments of some 40 European States, thus representing the old continent in its entirety, and not only the Community and the EFTA countries, but also all Central and Eastern European States, whether members of the Council of Europe or « special guests » thereof.

This broad European Forum - no broader has so far met to discuss parliamentary democracy - has allowed the elected, the irreplaceable actors of political life, to seek the best means to respond to the expectations of their fellow citizens and to consolidate the democratic bases of political life in the new Europe.

We must all bear in mind that this organisation, to which I am personally so attached, will only live and will only develop smoothly, for so long as it is deeply rooted in the solid support of the European peoples.

René Monory

President of the French Senate

... and the Council of Europe

The crisis created by difficulties in relations between citizens and politicians began in Western Europe at a time when the well-being of the 1960s and 1970s was being threatened by a fall in living standards and an increase in unemployment.

In Central and Eastern Europe, the advent of pluralist democracies, followed by a deterioration in living standards, has also engendered public disaffection vis-à-vis the representative system.

The increase in the problems of daily life has filled Europeans with anxiety about their future and made them more demanding towards politicians and keener to participate in decision-making processes.

However, the solutions to national problems are greatly dependent on the construction of a united Europe.





C'est pourquoi les parlementaires venant des quatre coins du continent européen ont réfléchi également sur le rôle et l'amélioration des structures de coopération européenne existantes, notamment le Conseil de l'Europe, la Communauté, l'U.E.O. pour l'édification d'une Europe réellement démocratique, associant les citoyens et leurs élus nationaux.

Avec les délégations de ses 31 parlements membres et des 9 parlements bénéficiant du statut d'invité spécial, l'Assemblée du Conseil de l'Europe offre un cadre géographique et politique approprié pour l'analyse des défis qui jalonnent la construction de l'Europe continentale.

Une valeur ajoutée de civilisation

A mesure que la Communauté européenne progresse vers l'Union, ses politiques et ses domaines d'actions communs doivent s'ancrer dans un assentiment populaire et une légitimité démocratique à l'échelle de l'Union. Aussi le Parlement européen et le Comité économique et social n'ont-ils eu cesse de souligner que les questions de l'Unité et de la citoyenneté européenne doivent évoluer parallèlement.

La clé de l'Europe des citoyens réside dans son unité et sa diversité culturelles, dans son pluralisme de pensée et de tradition. Il faut mettre au profit son héritage issu du christianisme et le respect d'autres religions ainsi que de valeurs et de principes humanistes et séculiers, et de son attachement fondamental à la liberté, la justice sociale, la tolérance, aux droits de l'homme et à l'Etat de droit. L'« éthique » de l'Europe des citoyens est solidement ancrée dans ses valeurs démocratiques communes et dans le respect de la dignité humaine. Ces valeurs qui ont inspiré l'idée européenne contemporaine et la notion de démocratie transnationale qui, contrairement aux limitations d'un nationalisme pur et dur, permet de donner toute son expression à la diversité et d'approfondir la véritable compréhension entre les peuples.

L'actuelle crise économique a mis le chômage au sommet de la liste des problèmes qui harcèlent les gouvernements européens et cependant la politique sociale de la C.E. est continuellement confrontée à des difficultés et à des obstacles.

Les droits économiques et sociaux sont indissociables des droits civils et politiques, et l'ensemble des droits de citoyenneté et des devoirs qui y sont liés constituent le pilier d'une société libre et démocratique fondée sur le respect des droits humains.

Une société qui laisse se former en son sein des sous-groupes systématiquement désavantagés génère des catégories de « non-citoyens », qui ne se reconnaissent pas dans les valeurs sur lesquelles cette société se fonde, et qui finissent par constituer un creuset de l'exclusion où vient abondamment puiser la criminalité organisée et les extrémismes politiques. Une société démocratique ne peut exister que si elle est bâtie librement sur des valeurs positives partagées par des citoyens égaux dans la liberté. La citoyenneté européenne n'est donc pas simplement la somme de 12 citoyennetés nationales, mais constitue une « valeur ajoutée » de civilisation qui les enrichit toutes.

For that reason the parliamentarians who came to the conference from the four corners of Europe were considering the role and improvement of existing structures of European co-operation, notably the Council of Europe, the European Community and the WEU, for the building of a truly democratic Europe associating citizens with their national elected representatives.

With delegations from its 31 member parliaments and from 9 parliaments holding special-guests status, the Council of Europe's Assembly offers an appropriate geographical and political framework for analysing the challenges inherent in the construction of a united Europe.

Council of Europe's

An Added Value of Civilisation

The more the European Community progresses towards a Union, the more its policies and common actions must be anchored in popular support and democratic legitimacy at the level of the Union. Just as the Parliament and Ecosoc have never ceased to underline, the questions of European Union and European Citizenship must evolve in parallel.

The key to a Citizen's Europe rests in its unity and its cultural diversity, in the pluralism of its thought and tradition. It must put to good use the heritage it derives from Christianity and its respect for other religions just as much as its humanist and secular values and principles and its fundamental attachment to liberty, social justice, tolerance, human rights and the rule of law. The ethic of a Citizens' Europe is firmly anchored in its common democratic values and respect for human dignity. These values which inspired the contemporary European Idea and the notion of transnational democracy which, contrary to the limitations of a simple and rigid nationalism, permits full expression to be given to diversity and allows a deepening of genuine understanding between peoples.

The current economic crisis has put unemployment at the top of the list of problems plaguing European governments and still EC social policy continues to be blocked by obstacles and difficulties.

Economic and social are indissoluble from civil and political rights and the totality of the rights of citizenship and its associated obligations constitute the mainstay of a free and democratic society based on respect for human rights.

A society which allows systematically disadvantaged sub-groups to form within it is creating categories of « non-citizens » who cannot identify with the values on which that society is founded and who will end up forming a crucible of exclusion which will be fertile breeding ground for organised crime and political extremism. A democratic society can only survive if it is based freely on positive values shared by citizens equal in liberty. European Citizenship is therefore not simply the sum of twelve national citizenships but constitutes an « added value » of civilisation which enriches them all.

Beatrice Rangoni Machiavelli

Economic and Social Committee, Chairwoman of Group 3



14 « Entrer dans le SME pour en faire une autre chose »

Le grave défaut du SME réside dans le fait que ses instruments opérationnels se bornent à donner un faible soutien de politiques monétaires qui continuent à être des politiques nationales. Ceci représente un facteur très grand de faiblesse.

Un deuxième facteur de faiblesse - au delà de certains transferts de ressources qui ont été octroyés, pourtant à un niveau modeste - réside dans le fait qu'aucune politique commune de relance globale de la convergence et de la compatibilité des différentes économies est prévue. Dans d'autres termes, on a réitéré la faute du plan Werner: on n'a pas tenu compte du fait que toute politique monétaire, pour se développer, doit être intégrée par une forte politique économique. Dans le cas contraire, le mécanisme monétaire serait trop faible et il pourrait échouer.

L'ensemble des nos pays, avec des problèmes très graves d'aménagement et de développement des économies et avec des énormes responsabilités vers le reste du monde, doit se fonder sur une zone de stabilité monétaire, en vue d'atteindre une unification monétaire complète. Si on ne réalise pas ce but, tout le reste tremble. Toutes les politiques communes doivent être réexaminées face aux conséquences du SME. En d'autres termes, l'ensemble de la politique économique et monétaire européenne reprend à bouger: nous ne savons pas vers quelle direction, mais il est important qu'elle bouge à nouveau.

Le SME serait un des champs de batailles plus importants, à cause du rôle central du problème monétaire vis-à-vis des autres. Le choix plus important ne sera pas monétaire, mais un autre. Il s'agit de faire un choix qui permet d'établir les critères admissibles d'inflation et de dévaluation, pour lier à la problématique communautaire une politique de relance de nos économies. Il s'agit et il s'agira de décider les moyens pour relancer nos économies, y compris celles des pays économiquement plus forts.

Il y a deux possibilités au niveau mondial et européen. Selon la première, on devrait relancer les économies dans le cercle fermé des pays plus riches, afin de promouvoir un autre grand plan de développement du consommisme. Selon la deuxième, on devrait promouvoir une relance différente, qui vise aussi les pays les plus pauvres et qui essaye de transformer la demande potentielle de ces pays en demande réelle. Cette solution rencontre l'intérêt des régions moins développées aussi bien que celui des régions plus développées: il s'agit du seul instrument capable de relancer les économies d'une façon saine, qui exclut un développement qui soit un fin en soi, ce qui rendrait plus graves tous les aspects négatifs apparus pendant les années '50 et '60.

« Joining the EMS to change it »

The greatest flaw of the EMS lies in the lack of effective instruments to implement it, since they are limited to a weak support of monetary policies which continue to remain national ones. This is the most important weakness of the system.

Another factor of weakness is that, besides some modest flow of resources that has been agreed upon, the EMS does not provide any effective economic convergence and the compatibility between different economic policies. In other words, the same flaw of the Werner Plan remains, since it has not been considered that any monetary policy needs to be integrated by a complementary economic policy, otherwise the mechanism will be weak and eventually will collapse.

Our countries, that have to face large problems of restructuring and development of their economies and to cope with great responsibilities towards the rest of the world, must build up a zone of monetary stability with the final goal of reaching complete monetary unification. If this target is not achieved, also the rest of the building will collapse. The whole of Community policies should be reconsidered taking into account the existence of the EMS. In other words, the overall European economic and monetary policy is now likely to change: it is difficult to say what will be the final result of this change, but this movement in itself is important.

The EMS will be one of the strategic issues given the central role played by the monetary problem. But the decisive political choice will be another one. The levels of inflation and devaluation will be eventually affected by the choice regarding the policy of economic growth that will be established at the Community level. The real issue is how to relaunch our economies - including the strongest ones.

Two possibilities exist, at the world and the European level. The first is to promote growth within the frame work of the richest countries through a renewed expansion of the consumption levels. The other possibility is to embrace into this expansionary policy also the developing countries, trying to make effective the potential demand existing in these countries. This solution not only is in the interest of the Third World, but also of the richest countries, since is the only healthy way to promote growth without the negative aspects that have already appeared during the Fifties and the Sixties.

Altiero Spinelli

12 December 1978

Speech to Italian Parliament





Appel aux partisans de l'Europe fédérale

« Lors de la prochaine élection du PE et au delà du test qu'elle peut représenter pour d'autres échéances, les partisans d'une Europe politique et fédérale doivent engager la lutte, ensemble si possible, ou tout au moins, avec toute la clarté nécessaire. Durant ces quarante dernières années, la construction européenne a progressé, voire fait des bonds en avant, grâce à des initiatives économiques: le traité de Rome en 1957, le SME en 1978-79, la relance que j'ai fait accepter en 1984-85. Je crois que nous avons atteint les limites de cette stratégie dite des petits pas et des enchaînements successifs, une mesure en appelant une autre.

Aujourd'hui, il faut dire l'Europe politique que nous voulons. Nous devons plaider pour l'approche fédérale qui seule permet de délimiter les pouvoirs des institutions européennes et de garantir les compétences des Etats et des régions.

Le temps n'est plus où il suffisait d'une proposition économique réaliste. Le remède ne réside pas davantage dans un essai de raccommodage du SME, même s'il serait le bienvenu. Non, le péril est en la demeure, n'en déplaise pas à ceux qui invoquant une certaine logique de l'Histoire, affichent un optimisme qui se veut rassurant. Une nouvelle initiative doit naître de la part de ceux qui veulent doter nos pays, consciemment associés, de l'instrument politique qui permettra à nos pays européens de progresser et de rayonner, grâce à l'union de nos forces assurée solidement par une Communauté politique, une Communauté de nations et de peuples. »

Appeal to the partisans of a Federal Europe

« During the next elections for the European Parliament, and beyond the test it can represent for other deadlines, the partisans of a political and federal Europe must engage in the struggle, together if possible, or at least with all the clarity necessary. For the past 40 years, European construction has progressed, even made great bounds forward, thanks to economic initiatives: the Treaty of Rome in 1957, the EMS in 1978-1979, the relaunching of the Internal Market in 1984-1985. I think we have come to the limits of this so-called small steps strategy and chain measures, one thing requiring another one.

Today it is essential to say what political Europe we want. We must plead for a federal approach which is the only way to define the European institutions and to guarantee the competencies of the states and regions.

The time has passed when it was enough to have a realistic economic proposal. Nor is the remedy found in an attempt to mend the EMS although this would be welcome. The danger remains, in spite of the words of those who display a reassuring optimism in invoking a certain logical progress of History. A new initiative must be taken by those who wish to equip our countries, consciously associated, with a political instrument, which will allow our European countries to progress and prosper, through a solid unity guaranteed by a political Community: a Community of nations and peoples. »

Jacques Delors

(end of his speech in Lorient, at the Colloquium of « Club Temoin », 29 August 1993)



Rédacteur en chef : Joannis Papageorgiou.

Secrétaire de rédaction : Laura Autore.

Lettre bimestrielle, fondée par Altiero Spinelli, Felice Ippolito et Pier Virgilio Dastoli en octobre 1980, pour soutenir l'action du Club Crocodile et le travail constitutionnel du Parlement européen. Publiée en français et en anglais avec le soutien du Club Crocodile pour l'Union européenne et la collaboration des Intergroupes parlementaires fédéralistes.

Co-présidents : John Pinder et Francesco Gui.

Ont collaboré à cette lettre : Cathy Browne, Scott Crosby, Gerard Wissel, Francesco Rossolillo, Renzo Imbeni, Luce Irigary, Beatrice Rangoni Machiavelli, René Monory, Adrian Taylor, Alberto Majocchi, Gary Miller, Simon Nugent.

Direction : rue Froissart 119, Bte 23, B - 1040 Bruxelles, tél. 284 33 41, fax 284 91 28.

Imprimée par : Imprimerie De Beys, chaussée de Waterloo 1245, B-1180 Bruxelles, tél. 374 17 25 fax 374 44 62.

Crocodile est envoyé à tous ceux qui acceptent de participer aux frais de rédaction, de traduction, d'impression et de diffusion, moyennant une contribution de 2000 FB (minimum) pour l'année 1993, à verser en faveur du Club Crocodile pour l'Union européenne, BBL 310-0586677-10, Bruxelles.

L'idée graphique de Crocodile a été imaginée et dessinée par **Sergio Ruffolo**.

Lettres publiées depuis octobre 1980 : 47.



Calendrier des activités européennes (novembre-décembre)

Octobre

29 : Conseil européen extraordinaire, à Bruxelles

Novembre

- 3 : Commission institutionnelle du PE, à Bruxelles
- 4 : Conseil santé, à Bruxelles
- 5 : Conseil culture, à Bruxelles
- 6 : Assemblée annuelle de European Foundation Centre, à Prague
- 6 : Congrès du Parti des Socialistes Européens, à Bruxelles
- 8 : Conseil affaires générales et éducation, à Bruxelles
- 11 : Conseil marché intérieur, à Bruxelles
- 11 : Conférence de l'ULB, à Bruxelles
- 12 : Conseil des Ministres de la Politique Régionale, à Liège
- 15 : Session plénière du Parlement Européen, à Strasbourg
- 15 : Conseil budget, à Bruxelles
- 16 : Conseil agriculture, à Bruxelles
- 18 : Comité directeur du CIFE International, à Prague
- 21 : Elections locales, en Italie
- 22 : Conseil eco-fin et pêche, à Bruxelles
- 22 : Conférence des organes parlementaires spécialisés dans les affaires communautaires, à Bruxelles
- 22 : Colloque du Mouvement Européen International sur les Institutions de la CE, à Bruxelles
- 23 : Conseil affaires sociales, à Bruxelles
- 23 : Commission institutionnelle du PE, à Bruxelles
- 26 : Colloque sur le cinquantième anniversaire de la fondation du Mouvement Fédéraliste Européen, à Milan
- 29 : Conseil transports et justice, à Bruxelles
- 29 : Assemblée de l'U.E.O., à Paris

Décembre

- 1 : Session spécial du PE, à Bruxelles
- 2 : Conseil environnement et développement, à Bruxelles
- 6 : Conseil affaires générales et recherche, à Bruxelles
- 8 : Congrès du PPE, à Bruxelles
- 8 : Congrès de la Fédération des Partis Libéraux, Démocratiques et Réformateurs, au Royaume-Uni
- 10 : **Conseil Européen, à Bruxelles**
- 10 : Conseil énergie, à Bruxelles
- 10 : Contre-Sommet organisé par Charta 91, à Bruxelles
- 11 : Elections en Russie
- 13 : Session plénière du PE, à Strasbourg
- 13 : Europartenariat pour les PME, à Glasgow
- 13 : Conseil de l'agriculture, à Bruxelles
- 14 : Conseil eco-fin, à Bruxelles
- 16 : Conseil marché intérieur, à Bruxelles
- 17 : Conseil fédéral du Mouvement Européen International, à Bruxelles
- 19 : Colloque sur le quarantième anniversaire de la Déclaration de Chivasso, à Chivasso
- 20 : Conseil affaires générales et pêche, à Bruxelles

Agenda of European Activities (November - December)

October

29 : *Extraordinary European Council, in Brussels*

November

- 3 : *Institutional Affairs Committee of the EP, in Brussels*
- 4 : *Health Council, in Brussels*
- 5 : *Culture Council, in Brussels*
- 6 : *Annual Assembly of European Foundation Centre, in Prague*
- 6 : *Congress of the Party of European Socialists, in Brussels*
- 8 : *General Affairs and Education Councils, in Brussels*
- 11 : *Internal Market Council, in Brussels*
- 11 : *Conference of ULB, in Brussels*
- 12 : *Regional Policy Council, in Liège*
- 15 : *Plenary session of the European Parliament, in Strasbourg*
- 15 : *Budget Council, in Brussels*
- 16 : *Agriculture Council, in Brussels*
- 18 : *Directory Committee of International CIFE, in Prague*
- 21 : *Local elections in Italy*
- 22 : *Eco-Fin and Fisheries Councils, in Brussels*
- 22 : *Conference of community affairs specialised bodies, in Brussels*
- 22 : *Colloquium of the International European Movement on the EC Institutions, in Brussels*
- 23 : *Social Affairs Council, in Brussels*
- 23 : *Institutional Affairs Committee of the EP, in Brussels*
- 26 : *Colloquium on the 50th anniversary of the foundation of the European Federalist Movement, in Milan*
- 29 : *Transport and Justice Councils, in Brussels*
- 29 : *W.E.U. Assembly, in Paris*

December

- 1 : *Special session of the EP, in Brussels*
- 2 : *Environment and Development Councils, in Brussels*
- 6 : *General affairs and Research Councils, in Brussels*
- 8 : *Congress of the EPP, in Brussels*
- 8 : *Congress of the Federation of Liberal, Democratic and Reformist Parties, in the United Kingdom*
- 10 : ***European Council, in Brussels***
- 10 : *Shadow-Summit organised by Charta 91, in Brussels*
- 10 : *Energy Council, in Brussels*
- 11 : *Elections in Russia*
- 13 : *Plenary session of the EP, in Strasbourg*
- 13 : *Euro-partnership for SMI, in Glasgow*
- 13 : *Agriculture Council, in Brussels*
- 14 : *Eco-Fin Council, in Brussels*
- 16 : *Internal Market Council, in Brussels*
- 17 : *Federal Council of the International European Movement, in Brussels*
- 19 : *Colloquium on the 40th anniversary of the Chivasso Declaration, in Chivasso*
- 20 : *General Affairs and Fisheries Councils, in Brussels*

